



Carol SANTONI

csantoni@racine.eu

T. +33 (0)1 44 82 43 00

F. +33 (0)1 44 82 43 43

Barreau de Paris (2001)
Associée du cabinet Racine
depuis 2014

IMMOBILIER - CONSTRUCTION

Carol accompagne des fonds d'investissements internationaux et des groupes français sur leurs projets immobiliers.

Elle intervient dans le cadre d'acquisitions et de cessions immobilières (asset deals, share deals, joint-ventures), ainsi qu'en matière de baux commerciaux.

Elle conseille également des clients dans leurs opérations de valorisation d'actifs et dans leurs projets de construction et restructuration.

DOMAINES D'INTERVENTION

- Acquisitions & cessions immobilières
- Baux commerciaux
- Partenariats entre investisseurs et promoteurs
- Opérations de restructuration et construction d'actifs

PARCOURS

- Cabinet Gide (1999)
- Responsable du bureau Serbe de Gide (2009 - 2010)
- Ancienne chargée de cours en droit des sociétés (Université de Paris Ouest)

FORMATION

- DEA de droit des affaires (1999)
- Maîtrise de droit des affaires (Université de Paris Ouest)
- LLM de droit allemand à l'Université de Postdam (1998)

LANGUES

Français / Anglais / Allemand

PUBLICATIONS

- « De l'attractivité dans les share deals », *Immo Week*, octobre 2014. Article co-écrit avec Fabrice Rymarz, associé fiscal du cabinet Racine.